

Fiche harmonisation TGIRT ESTRIE

LOCALISATION

Chantier:

ACERICO 2025

MUNICIPALITÉ

MRC

☐

Intérieur de la zone consultée (SIP)

☒

Extérieur de la zone consultée (SIP)

USAGES FORESTIERS

☐

☐

☐

☐

☐

☐

☐

☐

☐

ZEC

LISIÈRES BOISÉES

RAVAGE

CORRIDOR ROUTIER

SITE ARCHÉOLOGIQUE

VILLÉGIATURE

AIPL PROJETÉE

ESPÈCES FAUNIQUE

AIRES PROTÉGÉES

☒

☒

☒

☐

☐

☐

☐

☒

☒

PARC RÉGIONAL

ÉRABLIÈRE SOUS-BAIL

SENTIERS

CAMPING

SITE D’HEBERGEMENT

BASE PLEIN AIR

MILIEU HUMIDE D’INTÉRÊT

ENCADREMENT VISUEL

AUTRES (CPTAQ)

CARACTÉRISTIQUE DU CHANTIER

Superficie totale:

88,4

Coupe partielle (CP):

88,4

Travaux dans le cadre d’agrandissement d’érablière sur l’unité d’aménagement

Coupe de régénération (CR):					
ACCÈS ET VOIRIE					
TYPE		CLASSE			Longueur (m)
NA	IMPLANTATION				
NA	REFECTION/AMÉLIORATION				
ACCÈS :					
PRESCRIPTIONS					
NO de Secteur	TYPE traitement	HA	% de prélèvement	OBJECTIF	VOICPAFIT
25001	CJPG-AM Coupe de jardinage (CJ)	9.9	25	Secteur demandé en agrandissement d'érablière pour des fins acéricoles.	Acériculture

Fiche harmonisation TGIRT ESTRIE

25002	CPI-CP Coupe progressive irrégulière à couvert permanent, coupe d'ensemencement, patron d'intervention uniforme.	13.8	30	Secteur demandé en agrandissement d'érablière pour des fins acéricoles. Secteur en dépérissement	Ac éri cul tur e
25003	CPI-CP Coupe progressive irrégulière à couvert permanent, coupe d'ensemencement, patron d'intervention uniforme.	18.9	30	Secteur demandé en agrandissement d'érablière pour des fins acéricoles. Secteur en dépérissement	Ac éri cul tur e
25004	CJPG-AM Coupe de jardinage (CJ)	17.1	25	Secteur demandé en agrandissement d'érablière pour des fins acéricoles.	Ac éri cul tur e
25006	CJPG-AM Coupe de jardinage (CJ)	9.2	25	Secteur demandé en agrandissement d'érablière pour des fins acéricoles.	Ac éri cul tur e

25006	Éclaircie Jardinatoire (ECJ)	10	25	Secteur demandé en agrandissement d’érablière pour des fins acéricoles. Jeune bois à éclaircir.	Ac éri cul tur e
25008	CJPG-AM Coupe de jardinage (CJ)	5.5	30	Secteur demandé en agrandissement d’érablière pour des fins acéricoles. Récupérer les sapins, peupliers et bouleaux à papier.	Ac éri cul tur e
25010	CPI-CP Coupe progressive irrégulière à couvert permanent, coupe d'ensemencement, patron d'intervention uniforme.	13.2	40	Récolte des tiges matures et en perdition. Création de conditions favorables à la croissance et à la régénération. Récupérer les sapins, peupliers et bouleaux à papier.	BO IS mo rt
ANALYSE					
Travaux dans le cadre d’agrandissement des érablières en lien avec le contingent 2023. Les secteurs présentés sont à l’intérieur de la grille de gestion des écarts pour des travaux relatif à la production acéricole. Seulement le secteur 25010 est à l’extérieur des SIP consultés et doit faire l’objet d’une consultation ciblée.					

Fiche harmonisation TGIRT ESTRIE

ENJEUX (membres TGIRT)

CHEMIN ET INFRASTRUCTURE
PAYSAGES
PRODUCTION DE BOIS
COHABITATION
PÉRIODE DE RÉCOLTE
AUCUN

ÉROSION
ACÉRICULTURE
HABITATS FAUNIQUES
MILIEU HUMIDE
PROTECTION
AUTRES

COMMENTAIRES (membres TGIRT)

1

2

3

4

5

Fiche harmonisation TGIRT ESTRIE

6

HARMONISATIONS PROPOSÉES

USAGES

RÈGLEMENT DES DIFFÉRENTS

OPÉRATIONNELLE¹

AUTRES

DESCRIPTION DES MESURES PROPOSÉES

1

2

3

4

SUIVI DU MRNF

Recommandation par la TGIRT O/N :

Intégration dans la planification (O/N) :

^{*1}NOTE : Les MHO doivent être convenues avec les BGA avant le dépôt final au MRNF.

Description des mesures intégrées à la planification :

SIGNATURE DU MRNF

Le directeur de la gestion des forêts de l’Estrie, Montérégie, Laval et Montréal

Éric Jaccard